





Bpifrance Antilles-Guyane – Bilan d'activité 2020 : Une année de mobilisation exceptionnelle en soutien aux entreprises touchées par la crise

Le 24 mars 2021 - Michèle Papalia, Directrice régionale, présente le bilan d'activité 2020 de Bpifrance Antilles-Guyane et revient sur le soutien de Bpifrance aux entreprises de la région dans le contexte exceptionnel de la crise et sur la mise en œuvre du Plan de relance.

FAITS MARQUANTS EN 2020:

- Bpifrance, opérateur des Prêts Garantis par l'Etat (PGE) et gestionnaire de 630 000 nouvelles lignes de garantie, dont 6 497 pour les entreprises de ces territoires d'Outre-mer
- Le Plan de Relance opéré par Bpifrance Antilles-Guyane



Bpifrance gère pour le compte de l'Etat les appels à projets visant à soutenir l'investissement industriel dans des entreprises de secteurs stratégiques (aéronautique, automobile), et les investissements visant à sécuriser des approvisionnements critiques et à accompagner des projets d'investissement industriel dans les territoires. En 2020, 2 entreprises martiniquaises ont bénéficié de ces dispositifs pour un montant de 1 M€.

- Bpifrance Fintech : 8,4 M€ de prêts digitaux en lien étroit avec les banques, la Région Guadeloupe et les Collectivités Territoriales de Martinique et de Guyane
 - La crise sanitaire a été l'occasion pour Bpifrance d'accélérer sa mutation fintech. Deux briques-clés ont été posées en 2020 : la création et la mise en service de la plateforme des PGE, et le lancement en mai et juin de produits de financement totalement digitalisés, le « Prêt Rebond Digital Collectivité Territoriale de Guyane », le « Prêt Rebond Digital Collectivité Territoriale de Martinique » et le « Prêt Rebond Digital Guadeloupe ». Ces prêts sans garantie, destinés aux TPE et PME (financement long, à taux zéro), sont financés grâce aux fonds de la Collectivité Territoriale de Martinique et aux fonds européens pour la Collectivité Territoriale de Guyane et la Région Guadeloupe.
- Plan Tourisme: 840 M€ de financements injectés dans 3 300 entreprises du Tourisme sur l'ensemble du territoire et une action en fonds propres renforcée
 - Toutes les gammes de produits de Bpifrance en termes de financement, de garantie et de fonds propres ont été mobilisées dont notamment 2,3 M€ de Prêts Tourisme pour 8 entreprises de la Région Guadeloupe et des Collectivités Territoriales de Martinique et de Guyane en 2020 grâce à la garantie de la Banque des Territoires. En fonds propres, Bpifrance a porté son plan d'investissement national pour le secteur à 470 M€, avec la création du fonds France Investissement Tourisme 2 et le lancement fin décembre du Fonds Aide Soutien Tourisme (FAST), dédié aux petites structures.

• Plan Climat avec la Banque des Territoires : 40 Md€ mobilisés sur 2020-2024

Dans le cadre de ce Plan, annoncé en septembre dans la lignée du Plan de Relance, Bpifrance entend proposer à l'ensemble de ses clients les moyens d'amorcer et d'accélérer leur transition, en amplifiant le déploiement de produits dédiés autour de trois thématiques majeures : le financement de la mise en transition des entreprises, le soutien à l'émergence et à la croissance des *Greentech* et l'amplification des financements et investissements à destination de la filière ENR.

Création du FCPR Bpifrance Entreprises 1

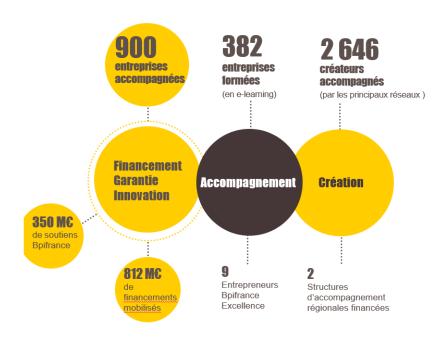
Bpifrance a lancé un produit inédit de capital investissement pour le grand-public en ouvrant aux particuliers une partie de son portefeuille via 145 fonds partenaires. A travers le fonds Bpifrance Entreprises 1, les investisseurs non-professionnels ont désormais la possibilité d'investir en une seule fois dans 1 500 entreprises majoritairement non-cotées, issues de toutes les régions françaises positionnées sur des secteurs d'activité diversifiés, offrant ainsi une approche équilibrée en matière de risques. Accessible à partir d'un montant de 5 000 euros, le fonds Bpifrance Entreprises 1 est notamment disponible en ligne (fonds-bpifrance.123-im.com) depuis le 1er octobre 2020.

L'ACTIVITE 2020 DE BPIFRANCE ANTILLES-GUYANE EN SYNTHESE

En 2020, Bpifrance Antilles-Guyane a soutenu 900 entreprises à hauteur de 350 M€, permettant de mobiliser 812 M€ de financements publics et privés.

- L'activité de Bpifrance Antilles-Guyane en Financement a été très intense avec 126 M€ injectés dans les entreprises (+ 68% vs 2019).
 - Dès le 16 mars, Bpifrance Antilles-Guyane a apporté une aide d'urgence aux entreprises en adaptant sa gamme de crédits à moyen et long-terme. 58 M€ de prêts de soutien à la trésorerie « spécial crise » ont été octroyés dès le mois de mars à 316 entreprises.
 - o Avec 2,3 M€, le financement de l'innovation dans les Antilles françaises et en Guyane affiche une forte croissance de (+ 77% vs 2019), qui s'explique par la mise en place de mesures spécifiques de soutien pour la French Tech, auquel s'ajoute le soutien aux filières industrielles du Plan France Relance dont Bpifrance est opérateur pour l'Etat.
- L'Accompagnement a été repensé en profondeur pour s'adapter aux besoins des dirigeants dans un contexte de crise, en insistant sur le rebond et en s'appuyant sur le digital. En complément des Accélérateurs et des missions de conseil, l'accompagnement dit « ponctuel », via le e-learning et les autodiagnostics numériques s'est fortement développé.
- Le Partenariat avec la Région Guadeloupe et les Collectivités Territoriales de Martinique et de Guyane s'est massivement renforcé au service des entreprises, permettant au total à 304 entreprises de mobiliser 18 M€ notamment avec la mise en place des Prêts Rebond.

L'ACTIVITE DE BPIFRANCE ANTILLES-GUYANE EN CHIFFRES



GARANTIE

L'activité de Garantie de Bpifrance, hors PGE, est en recul en 2020 avec **37 M€** (-23% vs. 2019). Néanmoins, **419 entreprises guadeloupéennes, martiniquaises et guyanaises** ont bénéficié, au travers de leurs banques commerciales de **80 M€ de prêts garantis.**

La baisse de l'activité de garantie est directement liée à la mise en place des Prêts directement Garantis par l'Etat (PGE) dès la première vague de la pandémie. Le PGE s'est en effet massivement substitué à l'activité classique de Garantie. La construction par Bpifrance d'une plateforme dédiée a permis de garantir, via les réseaux bancaires, 6 497 prêts dans les Antilles françaises et en Guyane pour un total de 1,1 Md€ de prêts.

La phase de création demeure la principale finalité du recours à la garantie par les TPE, représentant, au niveau national, 49% de l'activité globale, en baisse de 25%, un recul moindre que les autres principales finalités (-29% pour la transmission et -38% pour le financement de l'investissement). Grâce à la garantie, Bpifrance facilite l'accès au crédit aux TPE en couvrant une partie du risque bancaire (de 40% à 60%) pour les inciter à financer les phases de vie les plus risquées d'une entreprise : création, reprise, innovation, international, développement, renforcement de la trésorerie. Avec les Territoires d'Outre-mer, cette garantie peut être portée jusqu'à 70 % du risque.

FINANCEMENT

Afin de pallier les difficultés des entreprises dont l'activité a été bouleversée par la pandémie, Bpifrance a déployé, dès le mois de mars, des mesures d'urgence à destination des TPE, PME et ETI. Un numéro vert à l'intention des chefs d'entreprises a été mis en place le 11 mars, et le réseau commercial de Bpifrance Antilles-Guyane, épaulé par l'ensemble des autres métiers de l'entreprise, a pu par ce biais rappeler plus de 2 000 dirigeants d'entreprise de la région.

58 M€ de prêts de soutien à la trésorerie spécifiquement créés ont été injectés au bénéfice de 316 entreprises en Guadeloupe, en Martinique et en Guyane :

36 M€ de Prêts Atout en direction de 27 PME et ETI antillaises et guyanaises ;

- 5 M€ de Prêts Garantis par l'Etat distribués directement par Bpifrance à ses clients (hors Prêts Soutien Innovation) en Guadeloupe et dans la Collectivité Territoriale de Martinique ;
- 14 M€ de Prêts Rebond pour 275 entreprises, déployés grâce à la Région Guadeloupe et aux Collectivités Territoriales de Martinique et de Guyane. Ce dispositif sans garantie et à taux zéro, financé par la Collectivité Territoriale de Martinique et par des fonds européens pour la Région Guadeloupe et la Collectivité Territoriale de Guyane, s'adresse aux TPE et aux PME jusqu'à 250 salariés. Dans le cadre de la mutation de Bpifrance vers un modèle fintech, 4,4 M€ de Prêts Digitaux Guadeloupe, 2,5 M€ de Prêts Digitaux Collectivité Territoriale de Martinique ont été déployés, via 3 plateformes en ligne. Ces prêts ont bénéficié à125 entreprises guadeloupéennes, 58 entreprises guyanaises et 38 entreprises martiniquaises.

Par ailleurs, Bpifrance a poursuivi son action pour financer les besoins traditionnels des entreprises sous forme de Prêts Avec Garantie et aux besoins immatériels sous forme de Prêts Sans Garantie. Deux secteurs stratégiques pour Bpifrance se sont distingués : le financement de la Transition Energétique et Ecologique et le financement du secteur du Tourisme avec le Prêt Tourisme qui a été accordé à 8 entreprises antillaises et guyanaises pour 2,3 M€, en partenariat avec la Banque des Territoires.

Enfin, l'action en Financement a été complétée par la couverture des besoins traditionnels en financement court terme via la mobilisation de créances, à hauteur de 173 M€ dans les Antilles françaises et en Guyane.

Au total, 216 interventions en financement, hors financement de l'innovation, ont permis de mobiliser 395 M€ de financements au profit des entreprises antillaises et guyanaises dont 124 M€ de concours de Bpifrance.

AIDES ET FINANCEMENT DE L'INNOVATION

En 2020, l'activité du financement de l'innovation de Bpifrance Antilles-Guyane a crû significativement pour atteindre 2,3 M€ (+77% comparativement à l'année dernière), octroyés à 16 entreprises, représentant un total de 4 M€ de programmes financés. L'activité a été portée au 2e semestre, par une politique de soutien massif aux secteurs industriels du Plan de Relance (automobile, aéronautique, territoires d'industrie et résilience...) dont les dossiers d'appel à projet ont été instruit par les équipes de Bpifrance. Ainsi, 2 entreprises martiniquaises ont bénéficié d'un financement pour un total de 1 M€.

Cette activité de soutien à l'innovation, conjuguée aux efforts des acteurs privés et à l'exceptionnelle résilience des entrepreneurs, a permis à la French Tech de maintenir une trajectoire de croissance en 2020.

Bpifrance mobilise aussi les différents outils financiers « classiques », qu'il s'agisse d'aides, de prêts ou de fonds propres : Aide à l'Innovation (sous forme de subvention, avance remboursable, ou prêt à taux zéro), Prêt d'Amorçage pour préparer la levée de fonds, Prêt innovation pour lancer des produits et services innovants, investissement en fonds propres, en direct ou *via* les fonds partenaires. En 2020, les entreprises antillaises et guyanaises ont pu également compter sur le dispositif PIA 3, développé avec les territoires d'Outre-mer et l'Etat, qui leur permet de financer leurs projets lors de phases plus risquées.

INVESTISSEMENTS EN DIRECT ET VIA DES FONDS PARTENAIRES

En fonds propres, Bpifrance prend des participations minoritaires dans les entreprises de croissance, de l'amorçage à la transmission, le plus souvent aux côtés de fonds privés, nationaux ou régionaux (investissement en actions, en quasi-fonds propres ou obligations convertibles). Bpifrance investit également aux côtés d'acteurs publics et privés dans des fonds de capital investissement, gérés par des sociétés de gestions indépendantes qui à leur tour investissent dans des PME.



ACCOMPAGNEMENT

En complément de ses interventions financières, Bpifrance a développé des actions d'accompagnement visant à renforcer la pérennité et favoriser le développement des entreprises notamment à l'international. Au fil d'une année intense et difficile pour les entreprises, **Bpifrance a adapté son offre aux contraintes sanitaires** et continué à accompagner les dirigeants en capitalisant sur le numérique, tout en conservant une dimension collective forte. L'Accompagnement s'est affirmé plus encore comme métier fondamental de Bpifrance, et a été remodelé pour répondre aux besoins des entreprises à travers trois piliers : conseil, formation, mise en réseau.

En 2020:

- **382 entreprises** de la Région Guadeloupe et des Collectivités Territoriales de Martinique et de Guyane ont suivi en e-learning les formations de **Bpifrance Université**;
- 9 entrepreneurs de de la Région Guadeloupe et des Collectivités Territoriales de Martinique et de Guyane sont membres de la communauté **Bpifrance Excellence**;
- 1 mission Initiative Conseil a été réalisée en Guadeloupe.

Pour amplifier les dispositifs financiers de la Relance, un module de conseil « 360 Rebond » a été mis en place.

Pour préparer les grandes transitions écologiques et industrielles, deux gammes nouvelles ont été structurées. En partenariat avec l'ADEME, le « Diag Ecoflux », qui permet d'optimiser les coûts en réduisant les pertes en énergie, matières, déchets et eau, et de réaliser rapidement des économies durables. A ses côtés, des Accélérateurs ont été conçus sur la transition énergétique et écologique, la valorisation des déchets et la décarbonation. La seconde gamme cible la French Fab, avec des modules tels que « Performance industrielle », « Stratégie et mise en œuvre Industrie du Futur » ou encore « Intelligence artificielle » et « Cybersécurité », pour faciliter la réindustrialisation par l'intégration technologique.

CREATION

Bpifrance Guadeloupe a mobilisé en 2020 500 000 €, aux côtés de ses partenaires régionaux, pour accompagner et financer la création d'entreprises.

De plus, par son soutien à 2 réseaux d'accompagnement guadeloupéens à la création d'entreprises, et par le **site bpifrance-creation.fr**, Bpifrance s'est fortement mobilisé en contribuant à sensibiliser, informer, orienter, accompagner et financer les créateurs d'entreprise. 100 000 internautes de la Région Guadeloupe et des Collectivités Territoriales de Martinique et de Guyane ont visité le site *bpifrance-creation.fr* en 2020.

UN PARTENARIAT ACTIF AVEC LA REGION GUADELOUPE, LES COLLECTIVITES TERRITORIALES DE MARTINIQUE ET DE GUYANE

Dans le contexte de crise, la Région Guadeloupe, les Collectivités Territoriales de Martinique et de Guyane ainsi que Bpifrance se sont massivement mobilisées au service des entreprises. Les dispositifs partenariaux mis en place avec la Région et les deux Collectivités ont permis au total à près de 304 entreprises de mobiliser 18 M€ en financement, en garantie et en innovation.

Ces mesures de soutien ont notamment pris appui sur la garantie régionale des prêts bancaires, dont la quotité maximale a été portée à 80%, et, surtout, sur les **3 Prêts Rebond** :

- Le Prêt Rebond FEDER Guyane a été mis en place pour les TPE et PME sur la base d'une dotation exceptionnelle de 4 M€ provenant des fonds structurels européens (FEDER), dont la Collectivité Territoriale de Guyane a la gestion. Ce prêt participatif à taux zéro, sans garantie, allant de 10 000€ à 50 000€, a bénéficié à 71 entreprises guyanaises pour un montant de 3 M€ en 2020 dont 2,5 M€ via une plateforme digitale en 2020.
- Le Prêt Rebond Martinique a été mis en place pour les TPE et PME sur la base d'une dotation exceptionnelle de 2 M€ provenant des ressources propres de la Collectivité Territoriale de Martinique. Ce prêt participatif à taux zéro, sans garantie, allant de 10 000€ à 300 000€, a bénéficié à 46 entreprises martiniquaises pour un montant de 3 M€ en 2020 dont 1,5 M€ via une plateforme digitale en 2020.
- Le Prêt Rebond FEDER Guadeloupe a été mis en place pour les TPE et PME sur la base d'une dotation exceptionnelle de 5 M€ provenant des fonds structurels européens (FEDER), dont la Région a la gestion. Ce prêt participatif à taux zéro, sans garantie, allant de 10 000€ à 200 000€ a bénéficié à 158 entreprises guadeloupéennes pour un montant de 8 M€ en 2020 dont 4,4 M€ via une plateforme digitale en 2020.

La Région Guadeloupe et Bpifrance ont aussi facilité l'accès des entreprises au financement européen en créant la **Garantie FEDER Guadeloupe**. Ce dispositif, co-financé par la Région et l'Union européenne avec le Fonds Européen de Développement Régional (FEDER), est une garantie bancaire gratuite, couvrant jusqu'à 70% du risque bancaire. Grâce à cette simplification de l'accès au crédit bancaire, les TPE-PME ont bénéficié en 2020 de plus de 3 M€ de prêts garantis, qui ont permis de financer 7,5 M€ de programmes d'investissement en faveur du développement régional.

Contact presse Sophie Santandrea Tél.: 01 45 65 51 62

sophie.santandrea@bpifrance.fr

A propos de Bpifrance

Bpifrance les entreprises – à chaque étape de leur développement – en crédit, en garantie et en fonds propres. Bpifrance les accompagne dans leurs projets d'innovation et à l'international. Bpifrance assure aussi, désormais leur activité export à travers une large gamme de produits. Conseil, université, mise en réseau et programme d'accélération à destination des startups, des PME et des ETI font également partie de l'offre proposée aux entrepreneurs.

Grâce à Bpifrance et ses 49 implantations régionales, les entrepreneurs bénéficient d'un interlocuteur proche, unique et efficace pour les accompagner à faire face à leurs défis.

Plus d'information sur : www.Bpifrance.fr - https://presse.bpifrance.fr/

Suivez-nous sur Twitter: @Bpifrance - @BpifrancePresse